

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

Identificateur de produit**Nom du produit** Calci-Solve**Autres moyens d'identification****Code du produit** 4134-01, 4134-08, 4134-24**Synonymes** Aucun**Données du fournisseur de la fiche de sécurité****Nom de l'entreprise** Nu-Calgon
2611 Schuetz Road
St. Louis, MO 63043
(800) 554-5449
<http://www.nucalgon.com/>**Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence****Numéro d'appel d'urgence** Chemtrec 1-800-424-9300

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification**Statut réglementaire de l'OSHA**

Ce produit chimique est considéré comme dangereux selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses de 2012 de l'OSHA (29 CFR 1910.1200)

Toxicité aiguë - orale	Catégorie 4
Toxicité aiguë - cutanée	Non classé
Toxicité aiguë - inhalation (gaz)	Catégorie 3
Toxicité aiguë - inhalation (poussières/brouillards)	Catégorie 4
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 1 Sous-catégorie B
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3

Éléments d'étiquetage**Vue d'ensemble des procédures d'urgence**

Danger

Mentions de danger

Nocif en cas d'ingestion

Toxique par inhalation

Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires

Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou des vertiges



Aspect Transparent Light Red/Orange**État physique** Liquide**Odeur** Acide**Conseils de prudence - Prévention**

Utilisez uniquement l'extérieur ou dans un endroit bien aéré

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Conseils de prudence - Réponse

Traitement spécifique (voir la section 4 de la SDS)

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer à l'eau/se doucher

Si l'irritation persiste ou se produit brûlures, consulter un médecin

EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer

Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche. NE PAS faire vomir

Boire beaucoup d'eau

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

Conseils de prudence - Entreposage

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Garder sous clef

Conseils de prudence - Élimination

L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales

HNOC (danger non classé autrement)**Autres informations**

Toxicité aiguë inconnue

0 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Secret commercial
Hydrochloric Acid	7647-01-0	15-40	*

*Le pourcentage exact (concentration) de la composition est retenue comme secret commercial.

4. PREMIERS SOINS**Premiers soins****Conseils généraux**

Une consultation médicale immédiate est requise.

Contact avec la peau

Une consultation médicale immédiate est requise. Laver immédiatement avec du savon beaucoup d'eau tout en retirant tous les vêtements et toutes les chaussures contaminés. En cas de léger contact avec la peau, éviter d'étendre le produit sur la peau non touchée. En cas de brûlure sévère, une attention médicale immédiate est requise.

Contact avec les yeux

Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage. Une consultation médicale immédiate est requise. Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins quinze minutes. Ne pas frotter la partie touchée. Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Après le rinçage initial, retirer les verres de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes.

Inhalation

Déplacer à l'air frais. Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Si la

victime ne respire pas, administrer la respiration artificielle. Administrer de l'oxygène si la respiration est difficile.

Ingestion

NE PAS faire vomir. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Boire beaucoup d'eau. Une consultation médicale immédiate est requise. Retirer la victime de la zone d'exposition, la faire s'allonger. Nettoyer la bouche avec de l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau. Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison.

Équipement de protection individuelle pour les intervenants en premiers soins

Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Ne pas utiliser la méthode bouche-à-bouche si la victime a ingéré ou inhalé la substance, appliquer la respiration artificielle à l'aide d'un masque de poche muni d'une valve à sens unique ou autre appareil médical approprié.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés**Symptômes**

D'autres symptômes importants et effets sont décrits dans la section 11 : l'information sur la toxicité.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial**Note aux médecins**

Le produit est une matière corrosive. Il est contre-indiqué de procéder à un lavage d'estomac ou de provoquer des vomissements. Il faut examiner la possibilité d'une perforation de l'estomac ou de l'œsophage. Ne pas administrer d'antidotes chimiques. Une asphyxie peut se produire à la suite d'un œdème glottal. Il peut se produire une diminution marquée de la tension artérielle accompagnée de râles humides, d'expectorations spumeuses et d'une tension différentielle élevée. Traiter en fonction des symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**Moyens d'extinction appropriés**

Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.

Moyens d'extinction inappropriés

Attention : l'utilisation de l'eau pulvérisée lorsque la lutte contre les incendies peut-être inefficace.

Dangers particuliers associés au produit chimique

Le produit cause des brûlures aux yeux, à la peau et aux muqueuses. La décomposition thermique peut mener à la production de gaz et de vapeurs toxiques et corrosifs. En cas d'incendie ou d'explosion, ne pas respirer les émanations.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité aux chocs Aucun.

Sensibilité aux décharges électrostatiques Aucun.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL**Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence****Précautions personnelles**

Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Évacuer le personnel vers des endroits sécuritaires. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Tenir les gens à l'écart des, et contre le vent par rapport aux, déversements/fuites.

Précautions relatives à l'environnement**Précautions relatives à l'environnement**

Ne pas permettre à tous les drains d'égout pluvial, les lacs, les ruisseaux, les étangs, les estuaires, les océans ou d'autres masses d'eau de surface. Ne doivent pas être libérés dans l'environnement. Éliminer selon les dispositions de la ville locale, étatique et fédéral règles et règlements.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement	Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Recouvrir le déversement de poudre d'une feuille ou d'une bâche en plastique pour minimiser la dispersion. Endiguer loin à l'avant du déversement liquide pour une élimination ultérieure.
Méthodes de nettoyage	Endiguer loin à l'avant du déversement liquide pour une élimination ultérieure. Absorber avec une matière absorbante inerte. Ramasser mécaniquement et mettre dans des contenants appropriés pour élimination. Nettoyer la surface contaminée à fond. Empêcher le produit de pénétrer dans les drains. Endiguer. Après le nettoyage, rincer les traces avec de l'eau.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Conseils sur la manutention sécuritaire	Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Utiliser uniquement avec une ventilation adéquate et dans des systèmes clos. Éviter de respirer les vapeurs ou la bruine. Always add acid to water.
--	---

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage	Conserver le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien ventilé. Conserver hors de la portée des enfants. Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Conserver dans des contenants correctement étiquetés. Garder/entreposer dans le contenant d'origine seulement. Ne pas réutiliser le contenant.
Matières incompatibles	Incompatible avec les acides forts et les bases fortes. Incompatible avec les agents oxydants. Bases fortes. Ammoniac. Composés chlorés. Un contact avec des métaux peut produire de l'hydrogène gazeux inflammable. Métaux.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Directives relatives à l'exposition

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
Hydrochloric Acid 7647-01-0	Ceiling: 2 ppm	(vacated) Ceiling: 5 ppm (vacated) Ceiling: 7 mg/m ³ Ceiling: 5 ppm Ceiling: 7 mg/m ³	IDLH: 50 ppm Ceiling: 5 ppm Ceiling: 7 mg/m ³
Propargyl Alcohol 107-19-7	TWA: 1 ppm S*	(vacated) TWA: 1 ppm (vacated) TWA: 2 mg/m ³ (vacated) S*	TWA: 1 ppm TWA: 2 mg/m ³

NIOSH IDLH *Dangereux immédiatement pour la santé ou la vie*

Autres informations	Limites annulées révoquées par la décision de la cour d'appel dans AFL-CIO v. OSHA, 965 F.2d 962 (11e Cir., 1992).
----------------------------	--

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie	Douches, Douches oculaires & Systèmes de ventilation.
-----------------------------	---

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage	Lunettes de protection à fermeture étanche. Écran de protection du visage.
Protection de la peau et du corps	Porter des vêtements de protection imperméables, y compris des bottes, des gants, un sarrau de laboratoire, un tablier ou une combinaison, pour empêcher le contact avec la peau.
Protection respiratoire	En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, vous devez porter une protection respiratoire approuvée NIOSH/MSHA. Des respirateurs à pression positive à adduction d'air pur peuvent être requis pour des concentrations élevées de contaminants.

atmosphériques. Une protection respiratoire doit être fournie conformément à la réglementation locale en cours.

Hygiène générale

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, l'aire de travail et les vêtements. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Aspect	Transparent Light Red/Orange
Couleur	Light Red/Orange
Odeur	Acide
Seuil olfactif	Aucun renseignement disponible

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
pH	<1	
Densité	1.16	
Viscosité	< 25 cP @ 25°C	
Point de fusion/point de congélation	Aucun renseignement disponible	
Point d'éclair	Aucun	
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	Est 180 °F	
Taux d'évaporation	Aucun renseignement disponible	
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune donnée disponible	
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limite supérieure d'inflammabilité:	Aucun renseignement disponible	
Limite inférieure d'inflammabilité	Aucun renseignement disponible	
Pression de vapeur	39 mm Hg	
Densité de vapeur	Aucun renseignement disponible	
Solubilité dans l'eau	Remplir	
Coefficient de partage	Aucun renseignement disponible	
Température d'auto-inflammation	Aucun renseignement disponible	
Température de décomposition	Aucun renseignement disponible	

Autres informations

Densité lbs/gal	9.66
Teneur en COV (%)	< 0.1%

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Aucune donnée disponible

Stabilité chimique

Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.

Possibilité de réactions dangereuses

Aucun dans des conditions normales de traitement.

Conditions à éviter

Exposition à l'air ou à l'humidité sur des périodes prolongées.

Matières incompatibles

Incompatible avec les acides forts et les bases fortes. Incompatible avec les agents oxydants. Bases fortes. Ammoniac. Composés chlorés. Un contact avec des métaux peut produire de l'hydrogène gazeux inflammable. Métaux.

Produits de décomposition dangereux

La décomposition thermique peut mener à la production de gaz et de vapeurs toxiques et corrosifs. Chlorure d'hydrogène. Chlore gazeux. Une décomposition thermique peut mener à l'émission de gaz et de vapeurs toxiques/corrosives. Hydrogène.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Renseignements sur le produit	Les principaux effets et de la toxicité de ce matériau sont dues à ce caractère corrosif.
Inhalation	Toxique par inhalation. De respirer les vapeurs peuvent provoquer une irritation respiratoire et l'inflammation. La respiration de brouillard ou de liquide peut provoquer des brûlures aux voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Contact avec les yeux	Éviter le contact avec les yeux. Corrosif pour les yeux et peut causer de graves lésions, y compris la cécité.
Contact avec la peau	Éviter le contact avec la peau. Corrosif. Contactez avec la peau peut provoquer l'irritation sévère et brûle. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
Ingestion	Nocif en cas d'ingestion. L'ingestion provoque une irritation et des brûlures aiguës des muqueuses de la bouche, de la trachée, l'œsophage et de l'estomac.

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Hydrochloric Acid 7647-01-0	= 700 mg/kg (Rat)	> 5010 mg/kg (Rabbit)	= 1.68 mg/L (Rat) 1 h

Données sur les effets toxicologiques

Symptômes Aucun renseignement disponible.

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosivité	Provoque des brûlures. Extrêmement corrosif et destructeur pour les tissus. Risque de lésions oculaires graves.
Sensibilisation	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
Mutagénicité sur les cellules germinales	Aucun renseignement disponible.
Cancérogénicité	Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un cancérogène.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Hydrochloric Acid 7647-01-0	-	Group 3	-	X

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Inclassable comme cancérogène pour l'humain

OSHA (Administration de la sécurité et de la santé professionnelle du département du travail des États-Unis)

X - Présent

Toxicité pour la reproduction	Aucun renseignement disponible.
STOT - exposition unique	Aucun renseignement disponible.
STOT - exposition répétée	Aucun renseignement disponible.
Toxicité chronique	Une exposition chronique à des vapeurs/gaz corrosifs peut entraîner une érosion des dents suivie d'une nécrose de la mâchoire. Les irritations bronchiques avec toux chronique et crises de pneumonie fréquentes sont communes. Des troubles gastro-intestinaux peuvent également survenir. Éviter une exposition répétée. Possibilité d'effets irréversibles.
Effets sur les organes cibles	YEUX, Appareil respiratoire, Peau.
Danger par aspiration	Aucun renseignement disponible.

Mesures numériques de la toxicité - Renseignements sur le produit

Toxicité aiguë inconnue 0 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH .

ETAmél (orale) 766.00

ETAmél (cutané)	16,135.27
ETAmél (inhalation-gaz)	1,812.37
ETAmél (inhalation-poussière/brouillard)	1.61

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

0.41 % du mélange est constitué de composants dont le risque qu'ils présentent pour l'environnement aquatique n'est pas connu

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Crustacés
Hydrochloric Acid 7647-01-0	-	282: 96 h Gambusia affinis mg/L LC50 static	-
Propargyl Alcohol 107-19-7	-	1.49 - 1.56: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through	32: 24 h Daphnia magna mg/L EC50

Persistence et dégradation

Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation

Aucun renseignement disponible.

Autres effets nocifs

Aucun renseignement disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Élimination des déchets

L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.

Emballage contaminé

Ne pas réutiliser le contenant.

Nom chimique	RCRA	RCRA - Critère d'inscription	RCRA - Déchets de série D	RCRA - déchets de série U
Propargyl Alcohol 107-19-7	P102	-	-	-

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

La description de l'expédition est spécifique au conteneur, cette information est fournie pour à une information de point de vue. S'il vous plaît se référer au conteneur et / ou les documents d'expédition pour la description appropriée de l'expédition avant l'offre des matériaux pour l'expédition. Pour plus d'informations, s'il vous plaît contacter le distributeur inscrit dans l'article 1 de ce document.

DOT

N° ID/ONU	UN 1789
Nom officiel d'expédition	Hydrochloric acid solution
Classe de danger	8
Groupe d'emballage	II
Dispositions particulières	A3, A6, B3, B15, I B2, N41, T8, TP1
Désignation	UN1789, Hydrochloric acid solution, 8, II
Numéro du guide des mesures d'urgence	157

TMD

N° ID/ONU	UN1789
Nom officiel d'expédition	Hydrochloric acid solution
Classe de danger	8
Groupe d'emballage	II
Désignation	UN1789, Hydrochloric acid solution, 8, II

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Inventaires internationaux

TSCA Est conforme à (aux)
LIS/LES Est conforme à (aux)

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

Règlements fédéraux aux

États-Unis

SARA 313

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit contient un ou des produits chimiques soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Part 372

Nom chimique	SARA 313 - Valeurs de seuil %
Hydrochloric Acid - 7647-01-0	1.0

SARA 311/312 Catégories de

dangers

Danger aigu pour la santé	Oui
Danger chronique pour la santé	Oui
Risque d'incendie	No
Risque de décompression soudaine	No
Danger de réaction	No

CWA (Loi sur la qualité de l'eau)

Ce produit contient les substances suivantes qui sont des polluants réglementés conformément à la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42)

Nom chimique	CWA - Quantités à déclarer	CWA - Polluants toxiques	CWA - Polluants prioritaires	CWA - Substances dangereuses
Hydrochloric Acid 7647-01-0	5000 lb	-	-	X

CERCLA

Sous sa forme commerciale, ce produit contient une ou plusieurs substances réglementées comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act) (40 CFR 302)

Nom chimique	Quantités à déclarer de substances dangereuses	CERCLA/SARA - Quantité à déclarer	Quantité à déclarer (RQ)
Hydrochloric Acid 7647-01-0	5000 lb	5000 lb	RQ 5000 lb final RQ RQ 2270 kg final RQ

États-Unis - Réglementations des États

Proposition 65 de la Californie

AVERTISSEMENT: Ce produit peut vous exposer à des produits chimiques, y compris Methanol, qui est connu de l'état de Californie pour causer des malformations congénitales ou d'autres dommages reproductifs. Pour plus d'informations, visitez www.P65Warnings.ca.gov.

Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
Hydrochloric Acid 7647-01-0	X	X	X
Propargyl Alcohol 107-19-7	X	X	X

Renseignements de l'étiquette de l'EPA américaine

Numéro d'homologation des Sans objet

pesticides de l'EPA

16. AUTRES INFORMATIONS

<u>NFPA</u>	Risques pour la santé 3	Inflammabilité 0	Instabilité 0	Propriétés physiques et chimiques -
<u>HMIS</u>	Risques pour la santé 3	Inflammabilité 0	Dangers physiques 0	Protection individuelle D

Date d'émission 14-mai-2018

Date de révision 27-déc.-2017

Note de révision

Aucun renseignement disponible

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique